

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

31^e ANNÉE

N^o 23

1^{er} DÉCEMBRE 1888.

AVIS : Toutes les correspondances, demandes de librairie, et d'abonnements à la Revue spirite, doivent être adressées à M. P. G. Leymarie, 1, RUE CHABANAIS. Pour faciliter nos écritures, s'abonner pour 1889, avant fin décembre 1888.

La librairie n'est plus 5, rue des Petits-Champs, mais 1, rue Chabanaï, NOTRE NOUVEAU DOMICILE.

Le 7 décembre, séance spirite, à 8 heures 1/2 très précises, 1, rue Chabanaï; pour être reçu, il faut avoir une invitation spéciale, ou bien être abonné à la Revue spirite. Autre séance spirite le 21 décembre prochain.

CRITIQUE DE L'APOLOGIE DU CATHOLICISME (Suite)

NOUVELLE ÉDITION.

Par AUGUSTE NICOLAS, ancien magistrat de Bordeaux (1853).

Voir la *Revue Spirite* du 1^{er} octobre 1888.

ORIENTALISME.

Amy... M. Nicolas affirme ses assertions et son argumentation avec la plus grande assurance; cela provient de ce qu'à l'époque où il a publié son apologie, tout semblait sourire au catholicisme: en 1848, le clergé avait béni les arbres de la liberté, des prêtres étaient nommés députés, Napoléon III venait de rétablir la papauté à Rome, et il s'appuyait ouvertement sur le clergé; partout les idées d'indépendance de liberté étaient comprimées.

Depuis lors les choses ont bien changé: le spiritisme est venu affaiblir la foi catholique, la papauté a perdu l'appui de la France et se trouve dans une position précaire, enfin de récentes études faites en Orient sur les idées de liberté et de réforme sont à l'ordre du jour, et certaines anciennes religions ne paraissent pas favorables au catholicisme qui en ce moment subit une forte crise. On le dirait puni des cruelles persécutions qu'il a exercées contre ses adversaires qui étaient dans leurs droits. D'après M. Wahu, à une époque très ancienne qu'on ne peut pas préciser, un peuple, qui paraît avoir été le premier civilisé de la Terre s'était, dit-on, formé dans la Bactriane et la Sogdiane; il se donna le nom d'Aryas qui signifiait les *vertueux* et les *excellents*; les Aryas paraissent avoir été les conquérants et les civilisateurs du monde primitif. Leur première conquête fut celle du Pendjab (haut Indus); ensuite ils s'emparèrent de toute l'Inde, d'où ils expulsèrent la race jaune

qui fut rejetée vers l'est de l'Asie. Une deuxième branche d'Aryas passant par l'ouest de l'Asie occupa la Perse, la Grèce, le midi de l'Europe et l'Égypte. Une troisième branche se dirigeant vers le nord occupa la Russie et le nord de l'Europe. Les Aryas paraissent être les ancêtres de la race blanche ou Caucasienne, ce que confirme l'analogie des langues.

Quant aux Sémites, on n'a sur leur origine pas d'autres documents que la Bible ; race blanche-brune et peuple pasteur, ils paraissent originaires de l'Assyrie ; de leur souche proviennent les Arabes, les Hébreux, les Phéniciens, les Chaldéens et les Syriens ; partout et toujours ils ont fini par être dominés par les descendants des Aryas ; leur infériorité intellectuelle par rapport à ceux-ci semble provenir de l'ossification précoce et de la dureté de leur crâne qui ne se prête pas au développement du cerveau, passé l'âge de 15 ans.

Les plus anciens descendants connus des Aryas furent les Indous, les Perses, les Egyptiens et plus tard les Grecs. La religion primitive des Aryas était patriarcale, c'était un spiritualisme élevé ; d'abord monothéistes, ils devinrent ensuite polythéistes, lorsque de puissantes castes sacerdotales remplacèrent le culte patriarcal, et le modifièrent à leur convenance pour l'adapter au caractère des divers peuples qu'ils voulaient asservir ; de tous temps les théocraties ont gardé pour elles les lumières, ne cherchant pas à éclairer les populations.

Nous parlerons principalement de la religion des Indous, parce qu'elle est la plus ancienne et la plus connue de la caste des prêtres Brahmanes, et de tous leurs livres qui existent encore et sont savamment étudiés par de nombreux orientalistes. D'après M. Jacolliot, l'histoire de l'Inde paraît présenter plusieurs phases : l'époque patriarcale et monothéiste (Trimourti) ; celle de l'union des Brahmanes avec les rois, où le polythéisme devient la religion du peuple.

Les découvertes sur l'ancienne religion indoue rencontrent deux oppositions distinctes : la première de la part des transformistes qui ne veulent pas admettre que, dans un passé si éloigné, les Indous aient agité avec connaissance de cause les plus hautes questions de métaphysique et de morale religieuse, ce qui froisse leur système de perlectilisme fatal et machinal ; la deuxième provient des chrétiens fanatiques qui soutiennent qu'avant Moïse et J.-C., le monde était plongé dans les ténèbres religieuses, et qui voient certaines assertions du christianisme infirmées par les découvertes des orientalistes.

Lorsque les Brahmanes furent devenus une puissante caste, ils s'emparèrent de tout le culte, conservèrent pour eux le monothéisme et leur spiritualisme élevé, et léguèrent au peuple une religion grossière pleine de symboles.

Les Indous que l'étude et le culte de leurs croyances spiritualistes avaient primitivement éclairés, à une époque où les idées religieuses étaient le plus grand aliment de l'esprit (car science et religion étaient alors synonymes), tombèrent dans l'ignorance; ils acceptèrent facilement le polythéisme symbolique, devenu plus à leur portée, que les Brahmanes leur enseignaient ouvertement. De même l'Église Romaine a remplacé le christianisme presbytérien des premiers siècles par une théocratie catholique qui a surchargé le culte de dogmes et de prescriptions. Qu'a-t-elle fait pour développer l'intelligence et l'instruction de ces fidèles laïques pendant tout le moyen âge?

Les Védas ou sciences sont les quatre plus anciens livres religieux des Indous; le Rig-Véda, qui est le premier, esquisse dans des hymnes l'organisation primitive des Aryas-Indous; ils paraissent avoir été réunis çà et là en bourgades; il n'y avait alors que des familles dont le chef était le prêtre. Nous n'admettons pas jusqu'à plus ample informé les dates que plusieurs Orientalistes donnent aux principaux événements des Indous; d'après des données très peu précises concernant la précession des équinoxes, ils prétendent que la promulgation du code de Manou, le grand législateur indien, eut lieu environ 14 mille ans avant J.-C.; et le Rig-Véda serait beaucoup plus ancien. Qu'aurait donc fait l'humanité pendant 12 ou 14 mille ans, pendant lesquels elle ne paraît pas avoir progressé, tandis qu'elle a fait tant de choses depuis trois ou quatre mille ans? Sans pouvoir préciser la plupart des faits indous, on est maintenant à même de constater que les dogmes de la religion brahmanique sont généralement antérieurs à Moïse, et tous le sont à J.-C.

Le Rig-Véda définit ainsi Dieu: Celui qui existe par lui-même, qui est dans tout, parce que tout est en lui, (définition exacte de l'infinité divine). A cette époque les Indous avaient des fêtes avec des jeux, des exercices du corps, des spectacles de marionnettes; le jeu de dés leur était connu.

Dans les Védas, les doctrines religieuses des Indous monothéistes sont très simples: Dieu (*cause première*), est nommé Zyaus ou Zeus, ce qui signifie essence pure irrévélée. Le mot Brahman désignait alors la prière qui accompagnait le sacrifice offert par le père de famille qui, en accomplissant cet acte, était appelé *Déva*, et la mère de famille *Dévi*, d'où serait venu le mot *divin*. Les Védas ne mentionnent nullement la *Trîmourtî*, trinité de Brahma, Vischnou et Siva, qui personnifie les trois attributs de la Divinité: la Création, la conservation et la transformation. La doctrine religieuse des Indous primitifs n'est qu'un long cantique en l'honneur du *Grand Tout* invisible, accessible seulement à la conscience.

Mais du jour où les Brahmanes dirigèrent le culte, tout changea; Dieu fut

divisé et soustrait à la connaissance du vulgaire, et le Diable fut imaginé pour terroriser les populations. Plusieurs cérémonies mentionnées dans les Védas ont été maintenues par les Brahmanes ; les offrandes du Soma, liqueur fermentée, et des gâteaux faits de farine et de beurre, le sacrificateur les jetait dans le feu qui les consumait. Le Rig-Véda mentionne un seul sacrifice d'un être vivant, celui d'un cheval immolé par un chef de tribu dans de grandes solennités ; plus tard l'offrande matérielle fut réduite presque à rien, devant l'offrande plus utile d'un cœur pur et d'un esprit élevé vers Dieu.

A l'époque Védique, dans les cérémonies du culte familial, la mère de famille *Dévi* était l'égale du père *Déva*. Mais dans l'état ordinaire elle était appelée Dam, mot qui provenait d'un radical signifiant force qui commande.

D'après les croyances Védiques, l'âme est détachée de son enveloppe mortelle à la mort du corps, mais elle conserve une enveloppe fluïdique et glorieuse, laquelle procède d'*Agni* (le feu) ; cette enveloppe immortelle, le périspirt des spirites, maintient et fixe l'âme, qui sans elle serait perdue, car elle rentrerait dans la grande âme du monde. Ce couple d'une âme provenant de l'union d'un rayon divin à une enveloppe fluïdique, toujours prêt à s'unir à un corps matériel, selon les ordres de Dieu, est bien la loi spirite des réincarnations.

D'après M. Burnouf, les Brahmanes, dans leur enseignement scolastique portèrent la métaphysique à une hauteur qu'aucun peuple n'a dépassée. Cette science religieuse était trop élevée pour le vulgaire indou, elle se communiqua à des prêtres et à des savants des peuples Aryens voisins de la Méditerranée, ce qui développa notablement leur esprit philosophique, lequel se transmet aux Alexandrins et plus tard aux modernes. Tandis que, l'Inde Brahmanique, ne paraît avoir rien reçu du dehors en fait de philosophie ; tout son mouvement philosophico-religieux procède des Védas, ce furent les Brahmanes qui en achevèrent le développement.

Les hymnes Védiques sont primordiales ; en les étudiant avec soin, on y découvre la naissance et les progrès de cette antique philosophie, ainsi que l'enthousiasme de plusieurs esprits supérieurs découvrant les grands problèmes de la Métaphysique.

M. Burnouf ajoute que la race Indoue a toujours été portée vers l'unité substantielle de Dieu, croyance qui s'est maintenue chez les Indous de la race primitive qui n'ont pas été dominés par les Brahmanes ; ceux-ci professent dans leur écoles cette croyance, mais ne la divulguent pas au peuple trop peu éclairé pour la comprendre ; ce dernier accepte plus volontiers le polythéisme qui est plus à sa portée.

M. Burnouf dit que les divers poètes qui ont composé les hymnes Védiques en sont arrivés à bien prouver l'existence de la grande âme, premier

principe de l'univers. Il cite plusieurs passages de ces hymnes, remarquables par leur élévation et leurs expressions pleines de douceur ; ainsi l'un d'eux dit à propos de la mort : O Dieu ! transporte la partie immortelle de mon être dans le *paradéça* (paradis) demeure des pieux au-delà de l'atmosphère, dans la province où commande le Roi des cieux. Sur le même sujet un autre dit : O Pur ! place-moi dans ces lieux où siège la lumière éternelle et la félicité, dans ces lieux d'immortelle durée..... où se trouvent le palais lumineux et les grandes eaux. Donne-moi l'immortalité dans ces lieux..... où brillent les mondes radieux (idée astronomique élevée), dans ces lieux où siègent le bonheur, le plaisir..... où la satisfaction naît avec le désir. Voilà un faible échantillon de ce qu'on trouve dans les premiers Védas écrits successivement environ seize ou vingt siècles avant Moïse.

M. Burnouf, positif dans ses assertions dit : d'après les meilleurs renseignements la conquête complète de l'Inde jusqu'à Ceylan et au Delta du Gange par les Indous était terminée au moins quinze siècles avant J.-C. Or les hymnes Védiques indiquent clairement que les Aryas Indous ont commencé leurs conquêtes par le Pandjab ; ces hymnes décrivent successivement les diverses contrées de l'Inde qu'ils conquièrent ; période primitive indéterminée, mais évidemment fort longue, car M. Domeni de Rienzi dit que plusieurs états de l'Inde étaient déjà gouvernés par des Radjahs (princes indous) trente siècles avant J.-C., ce qui coïncide avec d'autres documents. M. de Rienzi ajoute que l'histoire de la Chine remonte jusqu'à l'empereur Hoang-Ti, qui monta sur le trône environ 2.700 ans av. J.-C. Les Chinois ont conservé un vague souvenir d'être venus de l'Ouest, probablement lorsqu'ils furent chassés de l'Inde par les Indous, évidemment avant le règne de Hoang-Ti, car, exacts dans leur histoire et leurs dates, les Chinois en auraient conservé un souvenir précis ; leur silence prouve qu'ils étaient encore barbares ou sauvages à cette époque reculée, tandis que les Indous conquérants étaient bien plus civilisés d'après leur littérature avancée ; ainsi leurs princes ou radjahs doivent bien remonter au moins à trente siècles avant J.-C. Et comme les Védas ne mentionnent ni princes, ni radjahs, les premiers sont certainement plus anciens que les deuxièmes. De nouvelles études faites avec zèle élucideront ces intéressantes questions.

CHRISTNA.

Dans ses ouvrages sur l'Inde, M. Jacolliot raconte l'histoire ou la légende de Christna qui présente les plus grands rapports avec Jésus-Christ. La base de l'idée religieuse indoue, de même que celle du Christianisme, est l'incarnation de Dieu sur la terre pour le salut de l'humanité. Les Indous croient

que Dieu s'est incarné neuf fois sur la Terre ; les huit premières furent peu importantes et principalement destinées à annoncer aux hommes que Vischnou, la deuxième personne de la Trimourti (Trinité Indienne) s'incarnerait pour la neuvième fois, afin de racheter l'humanité déchue. L'Atharva, quatrième livre des Védas, moins ancien que les trois premiers, mais bien antérieur à Christna, prophétise ainsi sa venue : (Passim). Il viendra.... ce fluide pur émané de la grande âme..... les cieux et les mondes seront dans la joie..... la Terre sera trop petite pour le contenir, car il est l'infini et la puissance, en même temps que la sagesse et la beauté ; il est à la fois tout et dans tout... il régénérera tous les corps et purifiera toutes les âmes.... ce jour-là Dieu manifestera sa gloire et sa puissance, et se réconciliera avec ses créatures.

Les Védangas et autres commentaires des Védas, antérieurs à Christna, précisent ainsi sa future naissance : La splendeur divine recevra la forme humaine dans le sein d'une vierge que nul contact impur n'aura souillée.....

Le divin Paramatma (âme de l'univers) naîtra d'une vierge fécondée par la pensée de Vischnou.

La Bagaveda-Gita, livre sacré, racontant la vie de Christna, fait dire à Vischnou par la bouche du régénérateur incarné : J'ai eu bien des naissances, quoique sans commencement et sans fin, et chef des êtres vivants. Quand la justice languit, quand l'injustice domine, je me fais créateur et je nais d'âge en âge pour la défense des bons, la confusion des méchants et le rétablissement de la justice.

Ce même livre raconte ainsi la naissance de Christna : 4.800 ans avant l'ère chrétienne, au moment où la dynastie Sourya-Vansa succédait à la dynastie Soma-Vansa qui venait de réunir l'Inde entière sous sa domination, la sœur du Radjah de Madura, (province de l'Est), mit au monde une fille dans le palais de ce prince ; quelques jours avant sa délivrance, Vischnou avait apparu en songe à la mère, et lui avait prescrit de donner à sa fille le nom de Dévanagny (formée pour Dieu) et de ne jamais la marier. La mère, redoutant la méfiance et la méchanceté du radjah son frère, emporta la petite Dévanagny chez son parent Nanda célèbre par ses vertus et riverain du Gange. Pendant les 60 jours que dura ce voyage, une colonne de feu visible la nuit, mais invisible le jour, dirigeait leur marche. [Nous ferons remarquer que la légende ou histoire de Christna ne peut pas remonter à 4.800 ans avant J.-C. ; mais seulement à quinze siècles environ, époque admise par M. Burnouf comme étant celle de l'achèvement de la conquête de l'Inde par les Indous). Nanda prévenu par un messenger de Vischnou salua du nom de mère la petite Devanagny, et publia que d'elle naîtrait le régénérateur du genre humain. Deva-

nagny grandit en sagesse et en beauté; elle ne pleura point sa mère qui mourut pendant sa jeunesse, car elle apprit en songe que les portes du séjour de Brahma s'étaient ouvertes devant elle.

Le tyran de Madura, apprenant que sa nièce Devanagny devait donner le jour à un personnage important qui pourrait bien lui être hostile, la fit revenir près de lui, l'emprisonna et la maltraita pour la faire mourir, mais s'en pouvoir y réussir. Un soir que Devanagny priait, sa prison s'illumina, Vischnou lui apparut dans sa divine majesté; elle tomba en extase, fut alors couverte de l'esprit de Dieu et conçut, dit l'expression sanserite. La nuit de ses couches, un envoyé de Vischnou la tira de prison et la transporta avec son enfant dans une bergerie de Nanda située sur les confins du territoire de Madura. Le nouveau-né fut appelé Christna (en sanserit sacré). Les bergers prévenus du dépôt qui leur était confié, se prosternèrent devant l'enfant et l'adorèrent.

AMY. (*A suivre.*)

LA CURIOSITÉ MÈNE A LA SCIENCE

Monsieur Leymarie. *Madou*, 23 octobre 1888: Permettez-moi de vous relater une petite anecdote, dans laquelle la *polarité humaine* joue un rôle important.

Sur l'invitation de quelques personnes, très avides de connaître ce qui touche aux sciences sociales occultes, je m'étais rendu à Ouchamps, bourg situé à 4 kilomètres de mon domicile, pour donner, chez l'instituteur, M. Gaillet, homme très intelligent et très éclairé, une séance de *polarité humaine*. Je fis plusieurs expériences bien réussies, qui ne purent, cependant, faire pénétrer entièrement la conviction dans l'esprit de quelques assistants qui se défiaient du sujet sur lequel on m'avait chargé d'opérer.

Une expérience dont le succès ne fut pas assez complet, fut celle de l'œuf qui se comporte comme un barreau aimanté, et qui, comme lui, a ses deux pôles et sa ligne neutre. J'avais pris soin d'expliquer que le petit bout de l'œuf est positif, et le gros bout négatif; qu'en appliquant le petit bout (positif) à la racine des cheveux, au milieu du front, également positif, on obtenait le sommeil du sujet; j'avais ajouté que, en retournant l'œuf, et qu'en le touchant au même endroit, avec le gros bout, on le réveillait. La leçon ne fut pas perdue pour mes intelligents auditeurs qui l'enseignèrent à d'autres.

Il y a quelques jours, une dame d'Ouchamps, qui mourait d'envie de s'assurer du fait qui avait fortement frappé son imagination, résolut de répéter le miracle sur une jeune ouvrière qu'elle avait chez elle, et qui, par curiosité, consentit à se soumettre à l'expérience. La dame appliqua le

petit bout de l'œuf sur le front de la jeune fille, à l'endroit que j'avais indiqué, et ni la dame, ni le sujet, malgré leur désir sincère de réussir, ne comptaient sur le succès.

L'événement néanmoins dépassa leur attente ; il y avait quatre minutes que le petit bout de l'œuf était appliqué, lorsque soudain, l'ouvrière qui se trouvait être un sujet très sensible, ferma les yeux et s'endormit. La dame fut transportée de joie, et crut, tout de bon, avoir le don des miracles. Elle criait victoire, tandis que la patiente, la pointe de l'œuf collée au front, continuait de dormir de ce sommeil paisible d'une conscience pure qui n'a rien à se reprocher.

La Roche tarpéienne est voisine du Capitole, a dit le grand orateur Mirabeau. Ce n'est pas le tout que d'endormir, comment réveiller ? La dame savait bien comment on endort avec un œuf, mais elle ignorait comment on réveille ; elle n'avait retenu que la moitié de ma leçon.

Vainement, elle se creusait la tête, vainement elle fouillait dans sa mémoire, elle ne trouvait rien, et sa victime dormait toujours. Le désespoir la prit et elle devint tout à fait affolée ; la peur s'était emparée d'elle ; elle avait beau secouer l'ouvrière, celle-ci était comme un cadavre, tout en elle annonçait une morte.

Le ciel qui protège les téméraires et les imprudents, vint enfin à son secours. Au moment même où elle s'accusait d'avoir précipité la pauvre jeune fille dans l'empire de Pluton, l'instituteur, M. Gaillot, passait sous ses fenêtres, elle l'appela ; M. Gaillot répondit avec empressement et comme il n'avait pas oublié mon enseignement, il appliqua le gros bout de l'œuf sur le front de la patiente, et celle-ci, en moins de deux à trois minutes, ressuscita complètement ; elle en fut quitte pour une assez forte migraine, que le grand air dissipa.

Ce petit événement fit son petit bruit, mit les langues villageoises en mouvement, et les gros mots de sorcellerie et de magie s'échappèrent de plusieurs lèvres ; puis, tout rentra dans le silence.

HORACE PELLETIER.

Inutile de vous dire que je vous remercie de l'insertion de ma lettre sur la danse des feuilles. Je crois m'apercevoir, d'après mes expériences, que le magnétisme, l'hypnotisme, la polarité humaine, le spiritisme, se touchent de si près qu'on peut les considérer comme une seule et même science. *Natura non facit saltes* a dit le fameux naturaliste suédois Linnée, contemporain de Buffon ; *la nature ne fait pas de sauts*, c'est-à-dire ne passe pas brusquement et sans transition d'un genre à un autre.

RÉPONSE A M. E. VOLPI

Faut-il répondre à l'honorable M. E. Volpi, la réponse sera simple et péremptoire.

L'article dont il parle (voir plus haut, page 588, etc.), contient deux parties tout à fait distinctes.

La première est de la pure économie politique ou sociale. Elle tend à démontrer qu'il arrive un moment où la détention de la propriété indéfinie est un état d'usurpation à l'égard de ses concitoyens de l'avenir. A cela M. Volpi ne répond rien et il n'y a rien à répondre. Il est certes incontestable que celui qui sans travail aucun, retire chaque année de son bien le 15^e ou le 20^e, de ce que ce domaine lui a coûté, est remboursé au bout de 15 à 20 ans, il est un détenteur à titre gratuit, et devrait restituer à la masse.

Voici ce que dit la raison et ce que devrait être la législation. Quand cela se fera-t-il, pourra-t-il être fait ? c'est une autre question dont la solution est indiquée, mais peut varier.

Quant au second point, c'est ici que la vérité spirite intervient et très justement.

Nous disons à ce propriétaire spirite ; tu es le plus intéressé à examiner et à résoudre la question. Dans quelques jours tu partiras, et tu laisseras à un propriétaire comme toi ce droit indéfini ; mais tu n'en a pas fini avec la terre, dans peu de temps tu reviendras, et alors comme il y a neuf prolétaires pour un propriétaire, crains d'être un des neuf. Il y a donc tout intérêt pour les spirites à étudier et à résoudre la question selon la justice et la raison pour qu'ils n'aient pas à souffrir d'une mauvaise loi qu'ils auraient contribué à maintenir.

Je ne voit pas comment il est possible de réfuter cette argumentation, et de repousser la légitimité de l'intervention de la doctrine spirite de la réincarnation.

Soyez ou ne soyez pas croyant ; mais si vous êtes spirites faites de votre conviction la règle de votre conduite. Pas de platonisme, de l'action.

P.-F. COURTÉPÉE.

OBSERVATIONS DE M. VOLPI A M. UNGHER

Cher ami Ungher : 1^o Dans une circulaire espagnole (20 septembre 1888), qu'une personne amie m'a envoyé après le Congrès spirite international de Barcelone, on ne parlait pas des affirmations et propositions franco-belges-italiennes, et j'ai pu croire qu'elles n'avaient pas été acceptées à l'unanimité.

2^o Allan Kardec représente selon moi l'enseignement général des esprits ;

or, celui qui prend l'enseignement d'Allan Kardec pour base, ne pouvait considérer comme loi fondamentale du spiritisme, toute innovation qui ne provenait pas de l'enseignement général des esprits mêmes ; aussi, je le pense, ces esprits voulaient faire allusion à ce que je pense et exprime, avec leurs réflexions citées par l'optimus Leymarie, par lesquelles ils nous poussent à étudier et à travailler, si nous voulons qu'ils nous aident à acquérir des connaissances plus grandes.

(Voir la *Revue spirite* du 1^{er} novembre 1888, pages 641 à 645, notre réponse.)

3^e Certainement, c'est un devoir pour tout spirite, d'appliquer à sa vie privée, dans sa vie publique, à l'économie sociale, les principes généraux que nous donnent les cinq volumes d'Allan Kardec ; et comme, d'autre part, l'a fait M. Godin, comme vous le désirez M. le directeur de *Luce*, comme moi-même j'ai continuellement tâché de le faire ; seulement cela peut nous amener à créer des systèmes plus ou moins collectifs, plus ou moins appréciables, mais cette affirmation ne pourra jamais s'élever jusqu'au point d'être reconnue comme loi fondamentale du spiritisme ; pour cela, il faudrait que les esprits, tout en complétant les règles générales déjà données, entrent dans des détails de mode et de forme, que, jusqu'à présent, ils ont laissé au libre arbitre des incarnés.

Je termine ma défense, laquelle, en faisant ressortir entre nous quelques dissidences, ne peut influer sur les liens fraternels qui nous unissent ; nous travaillons tous à un but commun, la propagation de la doctrine spirite d'Allan Kardec.

E. VOLPI.

Nota : Notre très cher ami, M. E. Volpi, tient à ce que nous insérions ce que nous avons déjà lu dans plusieurs journaux italiens : « qu'il est attaché au régime constitutionnel, l'estimant aujourd'hui le meilleur pour son pays, et aussi, parce qu'il représente la lutte contre la papauté ; il s'éloignerait de ce régime, s'il faillissait à sa mission.

« Dans cette lutte, la monarchie italienne pourrait être aidée par le spiritisme, *religion laïque* qui élève à la hauteur d'une science, ce qui, jusqu'à présent, n'était qu'une simple croyance exploitée par le sacerdoce de tous les temps et de tous les pays. C'est même son rôle principal, comme l'a très bien compris le Congrès de Barcelone, et comme j'en suis convaincu. »

« M. Chiaïa, ajoute M. Volpi, avec son médium, a obtenu des phénomènes dans plusieurs séances données à Milan pour la haute société, il y avait là des directeurs de journaux ; pour la marche du spiritisme qui n'est pas encore accepté, il faudra *beaucoup de temps*, des phénomènes et puis encore des phénomènes ; c'est-à-dire, la partie expérimentale du spiritisme pour

démontrer et prouver que la doctrine en est la conséquence logique ; pour l'Italie nous en sommes encore là. »

La *Fanfulla della domenica*, du 4 novembre, note finement que M. le professeur Lombroso eût dû accepter le défi de M. Chiaia, puisque ce dernier lui accordait ce qu'il désirait pour les expériences avec son sujet, la lumière complète pour quelques phénomènes, y compris celui de la lévitation. N'était-ce pas assez ? De la part d'un journal aussi important cet article est considérable et appuie le défi de notre frère en spiritisme, le vaillant professeur Chiaia, auquel nous présentons toutes nos félicitations.

ESSAI DE SYNTHÈSE SPIRITE

Notre Frère M. A. Caron a eu la bonne idée de jeter un coup d'œil comparatif sur les principales doctrines qui se partagent aujourd'hui le monde spirite. Dans l'article inséré dans le numéro de la *Revue* du 1^{er} septembre dernier, il a exposé les trois théories présentées soit par Allan Kardec, soit par l'Esprit Léonce du *Groupe bisontin*, soit par l'Esprit Jean, inspirateur du système préconisé par la *Vie Posthume*. Très sagement M. Caron nous a dit que cette divergence entre les doctrines soutenues aujourd'hui dans les divers centres spirites n'étaient pas pour le spiritisme une cause de faiblesse mais plutôt un symptôme de vitalité. En effet nous avons vu par ce qui s'est passé à l'origine du christianisme qu'à l'époque où les schismes ont été les plus nombreux, les idées chrétiennes firent le plus grand progrès parmi les masses, et que le moment où la nouvelle religion s'assit sur le trône avec Constantin fut celui où les luttes de doctrines se manifestèrent avec le plus d'intensité. Aujourd'hui les spirites luttent aussi entre eux ; mais, et c'est en ceci que se fait remarquer le progrès des temps, ils ne luttent pas par la violence matérielle ; heureusement le temps est passé des bûchers et des martyrs ; on discute encore, mais courtoisement, fraternellement, et on ne tue plus ses adversaires pour leur prouver qu'on a raison.

La grande question débattue entre les spirites de diverses nuances dont parle M. Caron, c'est celle du gouvernement de notre monde terrestre : les uns prétendent avec Allan Kardec, que si Dieu intervient personnellement par sa Providence pour diriger les événements, et que s'il se sert souvent des esprits supérieurs pour procurer l'accomplissement de ses lois, il n'en a pas moins la haute main sur la marche générale des choses ; les esprits élevés sont ses ministres, et ils veillent sous sa direction suprême à la réalisation de sa volonté. Dans le système du *Groupe bisontin*, Dieu est laissé entièrement de côté, et les esprits désincarnés sont seuls à diriger les

événements soit par eux-mêmes, soit en servant d'inspirateurs aux esprits moins avancés qu'eux, et aux incarnés. Mais d'après l'Esprit *Léonce* l'action de Dieu n'est visible nulle part. Quant à l'Esprit *Jean*, lui nie l'intervention des esprits désincarnés à plus forte raison celle de Dieu. Pour lui, il n'y a que des lois naturelles en application; en vertu de ces lois la vie périspiritale succède périodiquement à la vie charnelle, l'une étant la conséquence inévitable de l'autre. Enfin dans ces deux derniers systèmes on n'admet ni coupables, ni punitions, ni expiations : l'homme souffre tant qu'il est ignorant et à mesure que ses facultés se développent et qu'il acquiert de nouvelles connaissances sa condition s'améliore; la souffrance est ainsi, sans qu'on puisse expliquer pourquoi, la condition *sine qua non* de tout progrès sur notre monde terrestre.

Telles sont aussi brièvement résumées que possible, les trois doctrines que se partage aujourd'hui le monde spirite. Il faut reconnaître que celle d'Allan Kardec, la première en date, est aussi, rendons cet hommage au Maître, celle qui a attiré dans notre camp le plus grand nombre d'adhérents, qui est de beaucoup la plus répandue. Les autres sont venues plus tard; et bien qu'elles ne manquent pas d'avoir fait impression sur bon nombre d'esprits sérieux, elles ne comptent encore qu'un chiffre assez réduit de partisans.

Une note insérée dans la *Revue* à la suite de l'article de M. Caron engage les spirites à présenter leurs observations sur ces différentes théories. Nous nous rendons à cette invitation qui convie les adeptes à la discussion fraternelle et nous demandons la permission d'exposer brièvement notre manière de voir ou plutôt celle de nos guides sur ces questions dont le haut intérêt ne saurait échapper à aucun de nos frères en croyance.

Notre sentiment est que ces trois systèmes ont au fond entre eux moins de divergences qu'ils ne semblent en accuser au premier abord, et nous pensons qu'un travail synthétique peut assez facilement arriver à les mettre d'accord. C'est la tâche que nous allons essayer de mener à bonne fin dans ces quelques pages, persuadé que c'est rendre un grand service à la doctrine et servir réellement son progrès que de travailler à dissiper les malentendus qui peuvent exister entre les diverses fractions de la grande famille spirite. Ce n'est pas que nous voulions établir le dogmatisme en cette matière, non certes! Nous savons aussi bien que personne que le temps des croyances aveugles et des doctrines imposées est passé et bien passé. Aujourd'hui on n'accepte plus sans les discuter les idées des autres si haut placés intellectuellement et moralement que puissent être leurs promoteurs. L'esprit humain tend de plus en plus à s'émanciper de toute contrariété intellectuelle; on veut comprendre avant de croire; et cela est heureux, car par suite de ce

contrôle auquel on soumet les croyances, le champ de l'erreur se rétrécit de plus en plus, en même temps que la dignité humaine se rehausse. La raison et la science tendent de plus en plus à se substituer à l'autorité arbitraire et aux traditions irréflechies.

C'est donc par le raisonnement appuyé autant que possible sur les *faits observés* que nous allons essayer de mettre d'accord les trois systèmes en présence, ou plutôt d'en proposer un quatrième qui serait comme la synthèse des trois autres dans ce qu'ils ont d'acceptable et de conforme aux données générales du spiritisme.

Commençons d'abord par établir en principe que la question capitale, celle qui prime toutes les autres, à notre humble avis, est celle de l'existence de Dieu. Nous ne voyons pas comment on pourrait arriver à se faire une idée du gouvernement de notre monde, si on n'examinait pas avant tout, ce point essentiel. En effet notre terre est comme un atome perdu dans l'immensité. Si avancés que soient les esprits qui ont mission de diriger son évolution, leur vue même spirituelle ne peut guère s'étendre au delà de notre système solaire ou tout au plus de ceux qui sont nos plus proches voisins. Or il est universellement admis, et les lois de la gravitation mises en évidence par la science tendent à le démontrer, qu'aucun monde, qu'aucun système solaire n'est absolument indépendant des autres : notre univers sidéral fait partie de l'ensemble des mondes roulant dans les espaces infinis. Il faut nécessairement pour que la stabilité des lois générales puisse avoir son effet, qu'il soit tenu compte de ces relations intersidérales ; en un mot il faut que chaque planète si petite qu'elle soit, que chaque mondicule, si nous pouvons ainsi dire, obéisse à la loi d'ensemble qui régit l'universalité du Cosmos. Il faut, en d'autres termes, pour que cette loi trouve son accomplissement, concevoir que toute évolution soit solaire, soit planétaire, est dirigée par l'Être suprême, qui préside au mouvement universel, car si son action cessait de se faire sentir d'une façon permanente, il arriverait certainement que l'application de ces lois serait faite à contre-sens ou même entièrement entravée sur certains points ; alors l'harmonie universelle serait troublée, et ce désordre partiel se propageant de proche en proche finirait par entraîner la désorganisation du monde entier.

De là nous concluons qu'il est nécessaire qu'un pouvoir suprême se fasse sentir dans l'universalité des mondes pour leur imprimer sa direction unique et les faire concourir au concert universel du Cosmos. C'est donc à bon droit, disons-nous, et très sagement, que, à la base de sa doctrine, le fondateur du spiritisme a posé comme une vérité incontestable l'existence de Dieu et son action continue sur la Création.

Mais, — et c'est ici que les divergences s'accroissent entre la doctrine

d'Allan Kardec, et les deux autres qui sont venues après — on dit du côté du groupe bisontin et de la vie posthume : « il est inutile et même dangereux que l'homme s'occupe actuellement de la question de Dieu parce qu'elle est insoluble pour lui. Dans les siècles passés les philosophes et les chefs de religions ont émis une masse d'hypothèses contradictoires sur l'existence de l'Être suprême, sans parvenir à s'entendre. A quoi bon renouveler ces discussions stériles ? Sachons reconnaître notre ignorance et notre impuissance en ce point. Laissons de côté la question de Dieu jusqu'à ce que nous soyons assez élevés intellectuellement et moralement pour la résoudre. Les discussions sur ce point ne peuvent qu'accentuer nos divisions ; nous ferons sagement de laisser dans l'ombre, sans nous en préoccuper davantage, ce problème insoluble avec nos connaissances actuelles.

Eh bien ! qu'on nous permette de le dire à nos frères, nous ne partageons nullement cet avis. Nous ne pensons pas qu'on puisse rester indifférent sur cette question capitale qui, d'après nous, prime toutes les autres ; et notre conviction repose sur diverses raisons d'un ordre supérieur que nous allons développer aussi succinctement que possible. Et d'abord nous repoussons cette indifférence à l'égard de l'existence de Dieu parce qu'elle conduit fatalement à l'athéisme et qu'elle entraîne comme conséquence l'abaissement du niveau moral ainsi que l'histoire des peuples anciens et modernes nous le démontre jusqu'à l'évidence. Toutes les sociétés où le nom de Dieu a été oublié sont tombées dans une irrémédiable décadence, et les instincts matériels n'ont pas tardé à étouffer tout sentiment élevé. Et cela se comprend très bien : le premier devoir de l'homme est de s'efforcer de connaître ses origines pour savoir vers quelle orientation il convient de diriger son activité intellectuelle et morale. Or nous sommes incontestablement issus de l'Être suprême ; nous avons en nous l'étincelle divine qui nous a été donnée comme une lumière pour nous conduire dans les séries d'existences que nous avons à traverser. Eh bien, cette lumière, si nous savons la suivre, nous dirigera à travers les ténèbres de la vie vers le foyer d'où elle est émanée ; en nous montrant Dieu source première de notre propre existence, elle nous facilitera la connaissance de nous-mêmes et dissipera les brouillards qui nous cachent encore l'essence intime de notre nature.

Enfin, et ceci est pour nous une considération capitale, notre dignité exige que nous ne relevions directement que de la cause première. Il n'y a pas d'esprits, si haut placés qu'ils puissent être dans notre système encore si arriéré qui puissent nous donner la vérité entière parce qu'eux-mêmes ne la possèdent pas ; il faut donc passer par-dessus eux, si c'est possible, et s'adresser directement au foyer de toute lumière, au centre de toute science, à Dieu, en un mot qui seul *se connaît* et peut se faire con-

naître, se manifester à nous. Et qu'on ne pense pas que Dieu est trop éloigné pour que nos pensées ne puissent entrer en communion avec la sienne : on se tromperait. Dieu est partout, comme nous l'a enseigné Allan Kardec qui le compare à un fluide pénétrant la Création entière, qui est en contact atomique avec tout ce qui existe dans l'Univers. Chaque atome de ce fluide est sensible aux impressions qu'il reçoit et les transmet au centre avec une parfaite instantanéité. Pour parler un langage compréhensible pour tous les spirites, nous dirons que le fluide universel, ce *fluide divin*, comme le nomme le fondateur du spiritisme, constitue le périsprit de Dieu, périsprit à travers lequel se propagent les impressions venues de l'univers entier ; et, pour achever notre pensée, nous ne sommes pas éloigné de croire que la matière qui tombe sous nos sens constitue à proprement parler le corps de Dieu, s'étendant à l'infini dans l'espace sans limite et se manifestant à nous par l'inépuisable variété des formes. C'est dire que nous tous faisons partie du corps de Dieu, et qu'en cherchant à connaître l'Être universel, nous continuons encore à nous étudier nous-mêmes.

Saint Paul a dit que nous sommes tous des dieux. Il est peut-être allé un peu trop loin. Pour nous, nous croyons que nous sommes des esprits, c'est-à-dire *une partie de la substance universelle en train de se diviniser*. Il y a certainement en nous une particule de la Divinité et lorsque la Bible enseigne que Dieu a fait l'homme à son image, elle n'est pas loin de la vérité. L'homme, comme Dieu, est composé de trois éléments ; le corps ou matière sensible, le périsprit substance fluidique, et enfin l'esprit ou principe dirigeant qui est autant au-dessus du périsprit que celui-ci est supérieur au corps ; de sorte que chacun de nous est en petit une véritable reproduction de la Divinité comme nous venons de le dire. Mais dans les mondes arriérés cette parcelle de Dieu qui vit en nous est gênée dans son évolution par la matière et subit le contre coup de ses tendances. Le progrès consiste pour l'homme à dégager de plus en plus cette parcelle divine des influences qui retardent son avancement. Et pour atteindre ce but il faut qu'il profite de son séjour au sein de la matière pour évacuer sur elle ses imperfections et ses mauvais instincts, afin que ses affinités pour elle devenant toujours plus faibles il puisse s'en détacher progressivement et recouvrer sa pureté primitive à la faveur de laquelle il pourra remonter vers Dieu d'où il était descendu.

Nous venons de parler des tendances arriérées de la matière. D'où ces tendances lui sont-elles venues ? car il n'est pas à croire qu'elles lui proviennent de Dieu. Dieu étant la pureté même ne saurait avoir que des qualités tout à fait supérieures, et sa pureté doit se communiquer à tout ce qui entre en rapport avec lui. C'est ici le moment d'expliquer l'origine des propriétés

de la matière qui sont opposées à celles de l'esprit, et nous n'hésitons pas à affirmer que ces propriétés viennent des créatures, et de créatures libres de faire le bien et le mal, c'est-à-dire de suivre la loi que Dieu a inscrite au fond de leur conscience ou de la violer... Il faut donc croire que ce sont les esprits qui en violant les lois qu'ils sentaient devoir observer ont communiqué à la substance universelle des propriétés nouvelles sous l'influence desquelles elle s'est matérialisée. Vivant au milieu du fluide divin, c'est-à-dire dans le périsprit de Dieu, ces esprits n'ont pas eu des pensées vibrant à l'unisson de la pensée divine qui pénètre l'Univers. L'égoïsme les a poussés à convoiter la part de substance divine qui ne leur était pas destinée, et alors ils se sont efforcés d'attirer à eux cette substance qu'ils ne devaient pas immobiliser à leur profit exclusif. Ils ont ainsi porté le trouble dans l'harmonie divine ; et la première conscience de ce désordre a été de les forcer à séjourner eux-mêmes au sein de cette matière qu'ils avaient formée par leurs mauvais agissements ; et la substance en se condensant par suite de ce changement de forme a attiré et absorbé de plus en plus le fluide à l'aide duquel ces esprits pouvaient continuer à agir, contrairement aux lois de la nature ; et un moment est *fatalement* arrivé où ils ont été privés de leur liberté dont ils abusaient au préjudice de la collectivité, et ils ont été rivés à cette matière d'où ils ne pourront se dégager qu'en la restituant dans son état primitif.

Cette explication de la condition des esprits séjournant au sein de la matière, il y a longtemps que nos guides nous l'ont donnée, et ils persistent toujours à la maintenir ; elle a, selon nous, le mérite de nous faire connaître la raison de notre séjour dans les mondes matériels, et de nous révéler en même temps l'intérêt capital que nous avons à modifier nos pensées, et à corriger nos tendances égoïstes, afin de reconquérir notre situation primordiale où nous voguions librement au sein du fluide divin.

Ce système a été combattu, et on nous a objecté que la matière étant coéternelle à Dieu n'avait pas pu être formée par les esprits [qui sont ses créatures : Nous répondions à notre tour que nous ne contestons pas la coéternité de Dieu et de la matière. Mais cela ne prouve rien contre notre thèse ; car s'il y a eu éternellement de la matière, cela prouve une seule chose, c'est que de toute éternité Dieu a créé des esprits libres, et que certains de ces esprits faisant un mauvais usage de leur liberté, n'ont pas voulu se conformer à la loi générale qui est d'aider à la réalisation de la volonté divine ; et cette défection d'un certain nombre d'intelligences libres a suffi pour engendrer la matière, c'est-à-dire pour modifier la forme du fluide périspirituel de Dieu, et pour lui communiquer les diverses propriétés qui lui permettent de faire impression sur nos sens. Pour nous servir d'une com-

paraison vulgaire, qui fera mieux ressortir le fond de notre pensée, nous dirons que ces esprits dévoyés jouent dans le fluide divin le rôle de véritables *microbes*; ils confisquent à leur profit une partie de la substance divine, lui donnant une forme et des propriétés autres que celles qu'elle avait auparavant, de même que dans le corps des végétaux et des animaux les micro-organismes se développent en s'assimilant une portion des éléments nécessaires à la nutrition de l'être sur lequel ils vivent en parasites. Nous pouvons donc dire que ces esprits égoïstes corrompent partie de la *substance divine* et la détournent momentanément de sa destinée providentielle. C'est là une grande faute et d'autant plus répréhensible que par l'action du fluide divin qui les entoure et les pénètre, ils comprennent qu'ils font mal. Le remords qui agite notre conscience nous vient de ce que la loi divine est inscrite dans cette substance constitutive de notre être, et c'est en elle que nous la lisons tout en nous efforçant de l'effacer; de sorte que si nous persistons à repousser ses conseils, nous nous rendons véritablement coupables contre Dieu et l'Universalité des êtres. C'est là *le péché contre le Saint-Esprit* dont Jésus parlait aux Juifs et qu'il déclarait irrémissible, c'est-à-dire, passible d'une punition qui durerait aussi longtemps qu'ils n'auraient pas restitué les choses dans leur état antérieur.

Et c'est en ceci que notre système paraît plus large et plus compréhensif que celui de l'Esprit Léonce qui se déclare impuissant à comprendre pourquoi la souffrance est une des conditions indispensables du progrès des créatures sur notre planète. Après les considérations que nous venons de développer cette explication coule de source. La souffrance résulte pour nous de ce que l'état de notre condition matérielle est en opposition avec la loi de Dieu. Nous souffrons parce que notre esprit c'est-à-dire la parcelle vraiment divine qui est en nous, se trouve déplacée au sein de la matière; elle a le souvenir intuitif de ce qu'elle était dans l'immensité avant sa faute; et c'est ce souvenir qui fait sa souffrance. Comme l'a dit le poète « l'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux. » Il a beau se plonger dans les plaisir de la chair, il a beau s'étourdir en s'hypnotisant par les sensations les plus diverses qu'il puise dans la matière, l'esprit qui veille en lui, et qui est au-dessus de cette sorte de léthargie des sens, pâtit de voir que par le fait des forces inférieures qui agissent en nous et sont une émanation de la matière son progrès est enrayé; et pourtant s'il sait triompher de ces forces contraires et confuses, ses souffrances et ses efforts tourneront à leur avantage, et rendront possible son retour vers les régions heureuses d'où il était descendu par sa faute.

Maintenant que nous avons donné cet aperçu sur la nature de l'esprit, ses origines et les causes de sa présence au sein de la matière, il est bien

facile, croyons-nous, de mettre d'accord les trois systèmes que nous avons exposés en commençant ce travail. Il est des hommes dont l'esprit est arrivé à des degrés différents de réhabilitation, c'est-à-dire qui ont réagi plus ou moins contre les tendances qui les avaient enchaînés à la matière. A mesure que cette réaction s'accroît l'homme devient plus libre, et il a moins besoin d'être dirigé d'une manière constante. De là le plus ou moins d'intervention ostensible exercée par les esprits avancés sur la conduite des hommes tant incarnés que désincarnés. Aux temps de son entrée dans l'espèce humaine le principe spirituel est encore bien arriéré, aussi a-t-il besoin presque autant que l'esprit des animaux d'une direction permanente; ou plutôt il est nécessaire que les forces naturelles le contraignent à se réincarner lorsqu'il est dans les espaces, puisque l'incarnation est la condition obligée de son progrès. Ces esprits inférieurs en raison de l'affinité qu'ils ont pour la matière restent très peu de temps à l'état désincarné; leur périsprit qui est encore grossier et présente une constitution moléculaire analogue à celle de la matière les entraîne très vite à s'unir à un nouveau corps. C'est le système de l'Esprit Jean : il y a une succession presque ininterrompue d'incarnation et de désincarnation inévitables. L'esprit dans cette période de son existence ne raisonne pas ses incarnations; s'il pouvait les prévoir à l'avance, il tâcherait souvent de s'y soustraire parce qu'elles sont très pénibles dans les premiers temps de son humanité. C'est pourquoi il y est contraint par la loi des affinités qui est un mode de manifestation de la volonté divine. En conséquence il n'est pas libre de choisir sa nouvelle existence terrestre, ses affinités naturelles l'entraînant vers un milieu fluide dont les propriétés sont analogues à celles de son propre périsprit. Dans cette phase de son existence, l'esprit connaît très peu de chose des lois d'outre-tombe, précisément parce qu'il reste très peu de temps dans l'erraticité; aussi lorsqu'il se communique il ne peut que donner des renseignements très souvent erronés. C'est ce qui explique pourquoi certains esprits ignorant les lois de la réincarnation ont pu affirmer hardiment qu'elle n'existe pas.

A mesure que le temps de l'erraticité devient plus long comparé à celui de l'incarnation, les esprits s'initient davantage aux lois qui régissent le monde spirituel; en faisant rayonner leur fluide périspirituel ils entrent en relation avec les esprits plus avancés qu'eux. Ils acquièrent ainsi une foule de notions sur leur essence, leur manière d'être et leurs destinées. C'est comme une école qu'ils font de l'autre côté de la tombe, au cours de laquelle, ils reçoivent des instructions qui leur servent à se conduire dans la vie corporelle aussi bien que durant l'existence périspirituelle. Le résultat capital de cette éducation fluide est de leur faire comprendre la nécessité de la

réincarnation ; ils réfléchissent d'autant plus longtemps que leur vie erratique dure davantage ; avec la connaissance précise de leur dernière existence, ils ont la vue des fautes commises et pour éviter de retomber dans les mêmes, ils désirent souvent s'incarner dans un autre milieu ; s'ils se sentent ou se croient assez forts pour surmonter les obstacles devant lesquels ils avaient failli, ils souhaitent de recommencer l'épreuve. Ces souhaits et cette ardente volonté communiquent à leur péricrânium une nouvelle disposition moléculaire en vertu de laquelle ils parviennent à réaliser leurs désirs. C'est un pas de plus dans la voie de leur avancement ; c'est l'action personnelle se substituant aux forces aveugles ou plutôt dirigeant l'impulsion de ces forces en vue de préparer l'accomplissement de leurs résolutions.

Pour les esprits arrivés à ce degré de développement et qui sont entrés franchement dans la voie de leur perfectionnement moral, il arrive presque toujours que leurs frères supérieurs qui les ont conseillés pendant l'erraticité continuent à s'intéresser à eux durant la période de la réincarnation. Ce sont à proprement parler leurs guides qui les inspirent dans les circonstances difficiles de la vie. Mais ces inspirations sont la plupart du temps intuitives afin de laisser aux incarnés sa liberté et le mérite des bonnes résolutions qu'ils auront prises. Aussi ces esprits guides répondent rarement à des questions posées sur les événements futurs ; ils se gardent bien de jouer auprès de leurs protégés le rôle de prophètes ; ils les laissent agir sous leur responsabilité, se contentant d'intervenir aux moments critiques par leurs conseils intuitifs.

Enfin les esprits arrivent à une période où même ces secrètes inspirations des amis de l'espace deviennent toujours plus rares. Alors la science et les multiples connaissances acquises par l'esprit dans les diverses phases de son existence le mettent en mesure de se conduire lui-même. Il est arrivé à son émancipation, et désormais il devra marcher sans guides parce que son expérience et ses progrès lui permettent de choisir sa voie en connaissance de cause. C'est l'époque critique pour les esprits ; ils n'ont plus pour se diriger que les inspirations de leur conscience qui est comme la loi de Dieu, vivante en eux. A cette période de leur existence il leur est donné de faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal selon la direction que prend leur activité. S'ils se lancent dans la mauvaise voie, ils peuvent devenir de véritables fléaux pour les mondes sur lesquels ils habitent. Et ici nous répondrons quelques mots à cette assertion des esprits, Léonce et Jean, qui prétendent que l'homme ou l'esprit n'est jamais coupable mais seulement ignorant. Cela est absolument contraire à la réalité des choses. L'esprit parvenu à ce degré de développement intellectuel possède une somme

de savoir suffisante pour distinguer le bien du mal. Mais l'amour de soi qui est son vice originel peut reparaître, et reparaît souvent à ce moment critique ; il est pour lui un conseiller funeste, et comme il ne reçoit plus les inspirations des esprits supérieurs, il puise souvent les motifs de ses détermination dans son orgueil et son égoïsme. Et alors, usant pour satisfaire ses passions des connaissances fluidiques qu'il a acquises dans ses nombreuses existences, il peut jeter le trouble et le bouleversement dans l'atmosphère spirituelle où il séjourne, et retarder considérablement le progrès des esprits moins avancés que lui ; nous pensons que ces funestes génies qui ont effrayé le monde par leur perversité et leur ambition insatiable appartiennent à cette catégorie d'esprits et se sont réincarnés dans le but unique de donner satisfaction à leurs aspirations dépravées. Ce sont ces esprits qui sont les vrais coupables ; ce sont eux que Jésus poursuivait de ses malédictions, en les traitant de *tombeaux vivants* et de *pharisiens hypocrites*, tandis qu'en parlant de la masse ignorante du peuple qui l'outrageait pendant son agonie, il s'écriait : « Pardonnez-leur, ô mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

De ces esprits méchants et orgueilleux il s'en trouve sur tous les mondes matériels ; et ce n'est que par une application forcée des lois de Dieu qu'ils peuvent être rendus inoffensifs. Leurs mauvaises pensées sont le correctif même de leur puissance parce qu'en matérialisant leur fluide elles les contraignent à devenir eux-mêmes les esclaves de la matière, à subir les lois en vertu desquelles ils finissent par être chassés du monde dont ils troublaient l'harmonie ; ils sont relégués sur une planète plus arriérée où leur orgueil sera brisé par la résistance brutale de la matière, où la souffrance les forcera à revenir à de meilleurs sentiments.

Il ne faut cependant pas se désintéresser des agissements de ces esprits d'autant plus dangereux que leur intelligence est plus élevée. Ce sont eux qui, de nos jours, sèment sur notre planète ces doctrines néfastes qui, si elles devaient s'universaliser, ramèneraient l'homme et la société vers les temps de la barbarie primitive. Il convient à chacun de nous tous, spirites et spiritualistes, théosophes et déistes de réagir contre ces funestes influences. Par l'action fluidique et par l'effort de nos bonnes pensées nous pouvons contrebalancer et même arrêter leur propagande démoralisatrice.

L'esprit du mal, comme on l'a appelé, c'est-à-dire la ligue des esprits égoïstes et orgueilleux, ne peut rien contre les hommes droits et de bonne volonté. Que ceux d'entre nous qui se sentent tracassés par ces mauvaises influences invoquent avec confiance le secours de leurs frères de l'espace ; qu'ils recourent aussi au Maître suprême, à Dieu, dont le fluide subtil nous pénètre. Nous triompherons certainement des tentations de l'heure présente

si nous savons mettre notre périsprit à l'unisson du fluide divin, c'est-à-dire, l'épurer par nos aspiration fraternelles et charitables, même à l'égard de ces esprits coupables qui voudraient nous entraîner dans leur funeste voie. La victoire est à nous si nous réussissons à mettre Dieu de notre côté, en faisant servir son divin fluide à désagréger les molécules semi matérielles de ces malheureux égarés qui cherchent vainement à lutter contre la volonté suprême du Créateur.

Novembre, 1888.

CÉPHAS.

NOTE DE LA RÉDACTION : Nos lecteurs doivent considérer que *Céphas* a sa théorie personnelle, exactement comme l'honorable M. A. Caron, et nos amis de la *Vie Posthume* ; la *Revue* enregistre ces opinions philosophiques diverses pour faire connaître à ses abonnés le mouvement actuel des idées, et ne se prononce pour aucune de ses théories. Allan Kardec nous ayant recommandé l'étude constante des idées scientifiques qui se font jour, pour toujours être au niveau du courant intellectuel qui nous porte à mieux connaître la vérité, nous suivons ce conseil, purement et simplement.

UNE SINGULIÈRE RESSEMBLANCE

Dans le *Banner of Light*, 6 octobre dernier, se trouve l'histoire qui suit : Le juge Ezra B. Faylor, sénateur de l'État d'Ohio, raconta à un reporter du *Itar*, entre autres choses, que Garfield, ex-président, et lui, avaient fait leurs classes ensemble, et qu'ils avaient toujours été amis. Quand Garfield fut élu sénateur pour l'Ohio, en 1859, le juge Faylor était avocat dans le même État. Peu de temps après que Garfield eût pris son siège, Faylor reçut de son ami une missive ainsi conçue : « J'ai reçu votre lettre et je serai enchanté de faire pour vous ce que je pourrai. Je suis surpris, néanmoins, que vous demandiez une telle position. Je pensais que votre clientèle valait plus que cela. » Le juge Faylor n'y comprenait rien ; il écrivit à Garfield qu'il ne lui avait fait aucune demande de place. M. Garfield l'ayant rencontré peu de temps après, lui montra la lettre en question. Faylor reconnut son écriture et sa signature, et n'en pouvait d'étonnement. Un jour, le juge Faylor rencontra dans un hôtel, son double, en chair et en os — les deux se regardèrent par trois fois, et chacun s'en alla de son côté. Dans le courant de l'après-midi, Faylor vit Garfield s'approcher de lui, accompagné de son double qu'il lui présenta sous les noms de Ezra B. Faylor. Les deux portaient le même nom, exactement, avaient la même forme, le même âge, la même voix, un maintien identique, les mêmes manières ; ils étaient nés la même année et le même jour dans le même État ? Quelle singulière coïncidence ?

Traduit par H. Lacroix.

LE MANDEB

Madou, 29 novembre 1888 : Je dois vous dire que pour faire mouvoir à distance et sans contact un porte-plume, mes sujets n'ont plus besoin d'élever leurs mains à 2 pouces au-dessus. Leur présence autour du guéridon suffit. Chacun cause de ses petites affaires et le susdit porte-plume en profite pour se promener à son aise. A une ségnee d'hier, on a remplacé le porte-plume par un bouchon de liège servant à boucher une bouteille de Bordeaux. Pendant que mes sujets riaient et babillaient autour de la table, le bouchon s'est mis à se promener, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt de long en large, tantôt revenant sur ses pas pour recommencer la même promenade tout comme un être animé qui va et vient à sa fantaisie. On dirait qu'un esprit anime ces objets inanimés qui nous semblent morts et inertes. Mes expériences, si elles ne tombent pas dans le domaine du spiritisme, semblent au moins sur la frontière, peut être même la dépassent-elle, ce qui me fait soupçonner que le magnétisme et le spiritisme sont des dénominations différentes, pourraient bien être une seule et même chose. Cela dépend peut-être de l'aspect sous lequel on l'envisage. Les réflexions dont vous faites suivre l'insertion de ma lettre sont conformes aux dogmes professés par les plus spiritualistes et les plus illustres philosophes de l'antiquité.

Je fais en ce moment l'opération du Mandeb, lequel Mandeb remonte à plus de quarante siècles. Cette opération a été reproduite maintes et maintes fois avec le plus grand succès par le fameux Cagliostro qui y avait été initié au Caire en Egypte, par des Arabes. Le Mandeb est très certainement antérieur à Moïse et les magiciens de la cour de Pharaon le pratiquaient très vraisemblablement. Voici en quoi consiste cette opération. Je couvre une table d'une nappe blanche, puis je pose au milieu de la table une carafe en cristal pleine d'eau. Derrière cette carafe je place une bougie allumée, et je dis à une personne assise près de la table et bien en face de la carafe : « Regardez fixement la flamme de la bougie à travers la carafe, concentrez toute votre pensée sur cette flamme. » Après avoir parlé je pose mes deux mains sur la tête du sujet qui au bout d'un court instant, deux minutes à peine, sent sa tête travailler. C'est alors que je lui dis : « Voyez-vous tel objet ? » Le sujet me répond : « Je crois voir quelque chose qui ressemble à ce que vous me dites. » Quelques minutes après je reprends : « Voyez-vous distinctement maintenant ? — Parfaitement, me réplique le sujet. » Et il me décrit exactement tout ce qu'il voit et ce que je veux qu'il voit, car je parle toujours d'un ton impératif. Il se trouve sous l'influence d'une

véritable suggestion. C'est ainsi que j'ai fait voir à mes sujets des personnes mortes ou vivantes; une table splendidement servie, service en argent, riches flambeaux à plusieurs branches, corbeilles de fleurs et de fruits, mets délicats et recherchés. Passant d'une chose gaie et magnifique à une autre tout à fait lugubre, je fais voir une grande salle toute tendue de noir, avec une table au milieu couverte d'un tapis de velours noir à franges d'argent. Sur cette table sont placés un flambeau d'argent, une tête de mort, un livre ouvert, un poignard à manche également en argent, un verre à pied contenant du sang mêlé à du vin. Auprès de la table se tient un vieillard, à longue barbe blanche, coiffé d'un bonnet carré. Sur des bancs sont assises près des murs des personnes habillées de noir, à la face blême avec une expression funèbre. Les sujets voient ces différents tableaux, que je leur suggère, avec une parfaite conviction. Leur imagination frappée leur représente comme des réalités, comme des choses tout à fait palpables ces objets purement fantastiques. Ils sont étonnés de voir dans une simple carafe des choses si extraordinaires et si merveilleuses. Pour faire disparaître ces fantômes je n'ai qu'à frictionner le front des sujets pendant une minute au plus; à leur grande surprise tout s'évanouit, et ils ne voient plus qu'une carafe pleine d'eau, une bougie allumée et une nappe. HORACE PELLETIER.

Viennent de paraître : A Mexico, *La Ilustracion spirita*, sous la direction de notre vieil ami, le *général Refugio Gonzalez* dont on nous avait indûment annoncé la mort; ce ressuscité-là est l'un des plus vigoureux défenseurs du spirilisme, c'est un militant.

El Peregrino, journal spirite, à Caguas (Porto-Rico).

A ces deux organes de notre doctrine, salut, sympathie et longue vie.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Familistère de Guise. — Mesdames et Messieurs : Dans l'Assemblée générale du 25 septembre 1887, vous nous avez fait l'honneur de nous confier le mandat de conseillers de surveillance, nous venons vous rendre compte de notre mission.

Ainsi que le prescrit l'article 109 des statuts, nous nous sommes assurés de la tenue régulière des écritures de la comptabilité; les caisses, le portefeuille ont été de notre part l'objet d'une vérification minutieuse ainsi que les comptes et le bilan que vient de vous soumettre notre Administrateur-gérant.

Nous avons rencontré partout dans nos rapports avec les membres de l'association une grande bienveillance, tous les documents nécessaires à notre

vérification nous ont été présentés régulièrement et en temps utile. A ce titre qu'ils reçoivent ici nos remerciements et nos sincères félicitations pour le concours qu'ils nous ont si gracieusement prêté.

Cette bienveillance de la part du personnel et de l'administration nous a été d'autant plus sensible que, dans les événements qui se sont accomplis au milieu de nous pendant cet exercice, nous avions besoin du concours et du dévouement de tous. Ils nous étaient indispensables pour pouvoir rester à la hauteur de notre tâche toujours difficile et délicate dans de pareilles circonstances.

Les faits sont encore trop récents et votre esprit en a été trop frappé pour qu'il me soit utile d'entrer dans de longs détails. D'ailleurs de ces adversités on se souvient toujours, car elles laissent à leur suite des vides que le temps ne peut combler.

La perte est immense pour nous, elle est grande pour toute la classe ouvrière.

M. Godin nous a procuré le bien-être et l'aisance, en nous léguant la moitié de sa fortune, tout ce que la loi l'autorisait à faire en notre faveur.

A titre de restitution, a-t-il dit, — à mes anciens camarades d'atelier.

Noble cœur ! Ceux qui ont pensé comme toi pourraient être comptés.

Par ses écrits, par ses publications, il donnait au monde ses principes généreux, ses idées charitables, espérant en faire récolter quelque fruit par les travailleurs de tous les pays. Si les efforts qu'il a tentés de ce côté n'ont pas toujours été couronnés de succès, son œuvre est là, debout, montrant à l'Univers entier, un majestueux exemple. Il sera suivi, n'en doutons pas ; l'égoïsme si profondément scellé dans les cœurs disparaîtra, on aura pour les classes laborieuses plus d'humanité. (*Applaudissements*).

Monsieur Godin est parti avec la conviction d'avoir fait son devoir, faisons le nôtre maintenant et, jusqu'à notre dernière heure, soyons les dignes continuateurs de cet homme de bien, de cet apôtre du travail.

Sa disparition subite pouvait créer à la société de graves dangers. Ils ont pu être évités grâce à une sage direction et surtout à l'union et à la concorde qui ont régné parmi nous et dont ne s'est départi un seul instant aucun membre de l'association.

Dans le testament du Fondateur nulle clause ne comportait la nomination de son successeur. Il nous a donc fallu, conformément à l'art. 75 des Statuts, procéder à la nomination d'un Administrateur-Gérant.

C'est ce qu'a fait l'assemblée générale le 12 février dernier.

Madame Godin, dont les qualités avaient été depuis longtemps appréciées par tous, elle qui, par ses talents, son intelligence, avait puissamment contribué à la fondation de notre association, obtint l'unanimité de nos suffra-

ges. Nous avions voulu dans un élan tout naturel de reconnaissance l'élever à la première dignité de notre société.

Dans cette spontanéité de sentiments à l'égard de Madame Godin, nous ne nous étions pas assez rendu compte des charges et de la responsabilité que nous lui imposions.

Le Fondateur laissait à son décès une grande quantité d'œuvres posthumes que Madame Godin s'était engagée à publier et par une clause testamentaire il la priait, si toutefois ces choses réunies n'excédaient point ses forces, de continuer la publication de son journal « le Devoir. »

Mais ces travaux ajoutés déjà à ceux si nombreux de la gérance, sont devenus pour Madame Godin un trop lourd fardeau. Néanmoins, pour mettre l'association dans un état complet de sécurité, elle a tenu à terminer l'exercice en cours et à mener à bien et jusqu'au bout la liquidation de la succession.

Ce n'est que lorsque les affaires furent entièrement réglées et en tous points conformes à nos intérêts qu'elle se décida à donner sa démission.

Sa gestion lui a valu de la part de l'assemblée générale, le 1^{er} juillet dernier, un éclatant témoignage de reconnaissance, pour sa religieuse observation des statuts, son dévouement à la société ainsi que pour la justice et l'équité qu'elle a su apporter dans ses hautes fonctions.

En face de cette situation inattendue, Monsieur Dequenne, que nous avions nommé, suivant l'article 76 des statuts, gérant-désigné, dans notre réunion du 12 février, devenait de plein droit notre Administrateur-gérant.

Nous avons donc aujourd'hui à notre tête un ancien collègue, que le travail et l'intelligence ont fait sortir des rangs. Nous connaissons ses capacités et son activité au travail, nous connaissons également sa bienveillance à l'égard de tous les travailleurs, ainsi que son esprit de conciliation. Ce sont ces qualités qui lui ont valu notre confiance. C'est à son seul mérite qu'il doit l'honneur de nous diriger.

Si l'honneur est grand pour lui, il l'est aussi pour nous. Il a goûté de nos peines, souffert de nos maux, les connaissant il sera plus apte que tout autre à y porter remède. C'est dans ses mains loyales que nous déposons notre seul trésor : notre avenir.

Le concours du conseil de gérance qui a été si utile jusqu'à ce jour, et profitable aux intérêts de l'association, lui sera continué nous en sommes persuadés. Il peut compter sur le nôtre et sur notre dévouement.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les phases par lesquelles a passé notre association depuis une année; nous en sommes sortis vainqueurs, comme je vous le disais tout à l'heure, grâce à une intelligente direction et à notre unité de sentiments.

Notre Administrateur-gérant vient de vous donner lecture de la situation générale de nos caisses d'assurances mutuelles. Comme vous avez pu vous en rendre compte, elles se trouvent dans un état satisfaisant. Elles continueront de rendre comme par le passé les plus grands bienfaits à notre population, grâce au zèle et au dévouement de leurs comités auxquels nous sommes heureux d'adresser nos sincères félicitations.

Il nous a même été possible vers la fin de cet exercice de supprimer l'augmentation de 25 0/0 sur les cotisations que le conseil de gérance avait voté, sur la proposition du comité des assurances contre la maladie.

Sous peu, on soumettra à votre approbation le projet de construction d'un magasin offrant toute garantie d'incombustibilité pour nos modèles. Le conseil de surveillance ne peut qu'approuver cette mesure et en conseiller la plus prompte exécution. Nous ne devons rien négliger pour donner toute sécurité à nos moyens de productions.

Comme vous venez de l'entendre, nos amis et collègues de Laeken-les-Bruxelles ont aussi leur Familistère. Voté il y a deux ans par l'assemblée générale, ce bâtiment est aujourd'hui complètement terminé et habité déjà par plusieurs familles. Ils auront comme nous des logements confortables ainsi que tous les avantages dont nous jouissons ici.

Sur la proposition du conseil de gérance vous avez voté, dans la réunion du 29 avril dernier, une somme de cent mille francs pour l'érection d'un mausolée et d'une statue à notre regretté Fondateur; leur construction est très avancée, on compte pouvoir inaugurer la statue, l'an prochain, à la Fête du Travail.

Préparons nos cœurs, à célébrer dignement, cette inauguration dont le sujet nous offrira bien des méditations sur le présent et sur l'avenir de l'association.

Voilà pour le côté moral de notre société.

Pour le côté industriel et commercial, vous venez également d'entendre notre Administrateur-Gérant. Les détails que nous pourrions vous donner ne seraient qu'une répétition inutile de ce qui vient de vous être si clairement démontré.

■ Le chiffre d'affaires de cette année a dépassé nos prévisions. Ainsi qu'il vient de vous l'être dit, les bénéfices nets à partager pour cette année s'élèvent à 480.543.

Dans ce chiffre se trouvent compris 100.562 fr. produits par la somme de 825.808 fr. passée aux amortissements ainsi qu'une somme d'intérêts de 47.311 fr. 56 provenant du legs de M. Godin.

Bien que l'article 42 des Statuts, modifié, soit suffisamment clair et qu'il ne laissât aucun doute dans l'esprit sur la manière de procéder aux amortissements, notre Administrateur-Gérant a désiré, vu l'importance de cette

somme de 825.808 fr., être exactement fixé et c'est à M. Vavasseur, un des jurisconsultes les plus distingués de Paris, qui a collaboré à l'édification des statuts de notre Société, qu'il s'est adressé.

M. Vavasseur après avoir étudié la question, en a conclu, dans un rapport déposé aux archives de l'association, que la dite somme de 825.808 fr. devait être passée en entier aux amortissements et c'est ainsi qu'il a été opéré.

Le chiffre de 480.543 fr. de bénéfices nets accusé par le bilan, a été établi avec une scrupuleuse exactitude. Nous le reconnaissons et déclarons exact.

La part affectée au travail et au capital sur cette somme étant de 75 0/0 ou 360.407 fr. le rapport entre les 2.614,729 fr. 25 représentant statuairement le total des services rendus est de 13 fr. 78 0/0.

L'intérêt dû aux épargnes sera de 5 0/0 plus les dividendes à la proportion de 13 fr. 78 0/0 soit 0.69. C'est donc un intérêt total de 5 fr. 69 qui sera servi cette année à vos épargnes.

Comme vous le voyez, dans de si bonnes conditions nous pouvons avoir pleine confiance en l'avenir. Nos Usines de Guise et de Lacken sont en voie de prospérité et, si des événements extérieurs ne viennent pas jeter la perturbation dans nos relations commerciales, une année aussi prospère que la précédente se prépare pour l'association.

A nos modèles, déjà si nombreux, nous en avons ajouté d'autres cette année, dont le bon goût et l'élégance viendront encore grandir notre réputation. C'est par un labeur incessant, par des progrès sans cesse réalisés que nous parviendrons à conserver notre supériorité sur les maisons concurrentes.

C'est dans ces conditions que nous devons marcher et que nous marcherons ensemble.

Avant de terminer, je tiens à vous faire remarquer que, dans le malheur qui nous a si cruellement frappé, il nous a été sensible de voir notre clientèle conserver avec nous la même confiance qu'avec le Fondateur et continuer à nous envoyer régulièrement ses ordres.

Le conseil de surveillance se fait l'interprète de tous les membres de l'association pour lui adresser l'expression de leur sincère reconnaissance.

Les sacrifices que nous saurons nous imposer, tant au point de vue de nos bas prix que par la qualité de nos marchandises, auront tout lieu de la satisfaire et nous ne doutons pas qu'elle ne nous reste fidèle dans l'avenir comme dans le passé.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de surveillance a l'honneur de vous proposer, Mesdames et Messieurs, d'approuver les comptes qui vous sont présentés dans l'assemblée de ce jour, et de clore ainsi par votre adhésion l'exercice 1887-88. (*Vifs applaudissements*).

Famillistère, 7 octobre 1888. Le rapporteur,

TASSERIT.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité. Nos lecteurs, nous l'espérons, le liront avec l'intérêt qu'il mérite, car il s'agit ici de l'œuvre de M. et de Mme Godin, nos F. E. S., œuvre qui est le premier jalon, intelligent et pratique, de l'Union du capital et du travail.

LE SPIRITISME EST-IL UN ENNEMI POUR LA SOCIÉTÉ

Si le spiritisme compte beaucoup d'amis et de partisans dévoués, les adversaires, hélas ! ne lui manquent pas non plus. Ils sont de plusieurs sortes : les matérialistes, surtout, qui professent la plus profonde horreur pour notre doctrine, parce qu'elle est venue apporter à la leur une fameuse pierre d'achoppement, et... *certain*s catholiques, émules de feu M. Louis Veuillot (J'ai dit : *certain*s catholiques, ayant le ferme espoir que l'accord ne tardera pas à se faire) ! Laissons-donc ceux-ci tranquilles, pour nous occuper seulement des premiers. Tout cela n'est plus de notre temps, écrivait dernièrement l'un d'eux, en parlant de phénomènes tels que l'obsession et la double vue. Mais alors, comment expliquerez-vous les faits extraordinaires qui se produisent chaque jour, faits que vous êtes incapables d'expliquer, et devant lesquels la science elle-même se reconnaît vaincue ! Nous ne sommes pas ici des farceurs, quoi qu'on puisse dire ; or, lisez de temps en temps la *Revue spirite*, sans parti pris, et alors, si vous êtes de bonne foi, en présence de telles ou telles questions, vous sentirez peut-être un jour vos convictions s'effondrer peu à peu. Un fait digne de remarque, et que j'avais tout dernièrement encore l'occasion d'observer, c'est celui-ci : Il est peu de personnes auxquelles l'un de ces phénomènes ne soit jamais arrivé ; mais, voilà... par une sorte d'indifférence, d'apathie, que dirais-je ! elles n'y apportent presque aucune attention. Elles en causent volontiers à l'occasion, mais se bornent là. Indifférence coupable, certes !

Encore une fois étudiez, étudiez-donc de plus près, et vous verrez, contempteurs du spiritisme, qu'il vaut mieux que plusieurs ne le disent. Victor Hugo était spirite, et celui-là en valait bien un autre. Nous ne recommencerons pas l'énumération tant de fois citée de tous ces grands génies, sortes de phares envoyés par la Providence comme pour éclairer l'avenir et que nous nous honorons de compter au nombre des nôtres. Songez-y parfois, lorsque, surtout, vous nous attaquez avec la dernière violence.

Et pourquoi nous anathématiser ainsi ? Au surplus, que prêche le spiritisme ? La paix, la concorde, la charité, la justice. De bonne foi, est-ce là un ennemi ?

EDOUARD MICHEL. Caen, 28 octobre 1888.

LA JUSTICE IMMANENTE

O vous qu'on persécute et qui vous irritez
De subir des tourments peut-être immérités,

Martyrs de l'injustice humaine !

Elevez votre esprit jusqu'au pur élément :

Il verra dans l'azur le sourire clément

Du Dieu qui nous aime et nous mène.

Soyez bon comme lui... Le monde est ignorant ;

Devant votre douleur il passe indifférent,

Ou bien, si votre sort le touche,

Il se lasse bientôt de s'attendrir sur vous ;

Hélas, la vie est brève et le plaisir est doux,

Et notre égoïsme est farouche !

La souffrance est austère et son but est moral ;

Si Dieu permet qu'ainsi vous subissiez le mal,

C'est afin d'épurer votre âme,

Car il faut expier puisque nul n'est parfait ;

Sait-on ce que jadis chacun de nous a fait ?

Qui peut se dire exempts de blâme ?

Humiliez-vous donc ! Si votre repentir

Monte comme un encens vers Dieu pour l'avertir

Que sa tendresse vous est chère,

Il mettra dans vos cœurs cet espoir lumineux

Qui gravira, dans son essor vertigineux,

Le faite où brille la prière,

Car Dieu prend en pitié l'aimé confiant

Dont l'humble esprit s'élève, en le glorifiant,

Jusqu'à sa suprême justice ;

Cette justice veille au sein de l'univers,

Indulgente au mortel qui malgré ses revers

Bénit le ciel sans artifice.

Nul ne peut l'éviter, elle brille en tout lieu ;

Elle impose partout le jugement de Dieu,

Qu'on la dédaigne ou qu'on l'appelle ;

Ainsi que la rosée en tombant sur la fleur,

Elle rafraîchit l'âme et calme la douleur

La plus sombre et la plus rebelle.

Elle sait tour à tour consoler et punir ;

Sans elle nul ne peut fonder sur l'avenir

L'espoir des récoltes prochaines ;

Elle agit constamment, tout subit son pouvoir ;

Elle étonne et confond l'audace et le savoir,

Et les prévisions humaines.

Son régime est éternel autant que merveilleux ;
Malheur à qui la brave ! Elle atteint l'orgueilleux ;

Qui veut forcer sa destinée ;
Dans sa folie il dit : rien ne m'arrêtera ;
Soudain en l'atteignant, la foudre éclatera
Et domptera sa fougue innée.

La providence ainsi prononce ses décrets ;
Sa justice suprême applique ses arrêts

Qui récompensent ou punissent ;
Si l'impie a pu voir ses rêves s'accomplir,
Un jour l'on voit enfin son étoile pâlir.
Et ses triomphes se ternissent.

Les peuples insensés, de bien-être repus,
N'aspirant qu'à combler leurs désirs corrompus,
Dédaignent l'idéal céleste ;
Tout à coup leur espoir sombre dans la douleur,
Et bien qu'ils aient toujours mérité leur malheur,
Ils accusent le sort funeste.

La justice immanente est au milieu de vous,
Du destin activant ou suspendant les coups,

D'après la sagesse divine ;
L'homme la méconnaît dans son aveuglement ;
Elle passe, elle agit, s'affirme hautement,
Et rarement on la devine.

Observez !... vous verrez que rien n'est impuni !
L'avenir indécis paraît toujours uni

Au présent vers lequel il penche ;
Le crime triomphant se heurte à l'imprévu ;
Il tombe dans l'abîme avant de l'avoir vu,
Et la vertu prend sa revanche.

Du reste, verrait-on, heureux comme César,
Un despote attacher publiquement à son char

La fortune aveugle et frivole,
Dans une autre existence, esclave du destin,
Cet être poursuivrait un mirage incertain
Dans un labeur sans auréole.

C'est ainsi qu'au milieu des mortels inconstants
La justice de Dieu s'affirme en tous les temps,

Eclairée autant qu'humaine ;
Son but est le progrès pour nous rendre meilleurs :
Elle plaint les souffrants et confond les railleurs.
Moins sévère encore que clémente.

M. AUGUSTE VERRIEUX.

DÉCÈS DE MME MICHEL LOVERA

Les journaux d'Alger contiennent ce qui suit, preuve que la presse de cette ville est impartiale, tient compte du mouvement moderne des idées :

La *Dépêche algérienne*, du 21 novembre 1888, contient les lignes qui suivent : **Obsèques.** — « Avant-hier, Mme Michel Lovéra, décédée en sa villa, au village d'Isly, a été enterrée suivant le rite spirite. Un drap mortuaire bleu clair, orné de franges et de six glands d'argent constituaient les seuls insignes de cette Société, mais les cordons du poêle étaient tenus par des dames de différentes nationalités, comme signe de ralliement universel.

Le cortège était très nombreux. Beaucoup de spirites d'Alger et de nombreux amis avaient voulu accompagner à sa dernière demeure celle dont les convictions spirites étaient fort connues.

A la levée du corps aussi bien que sur la tombe, des prières spirites ont été lues par M. Carbonnel, instituteur honoraire, officier de l'instruction publique.

Bien que nous soyons absolument étranger à la doctrine spirite qui vient de s'affirmer officiellement et publiquement à Alger, nous sommes d'avis qu'on doit laisser se manifester librement toutes les convictions et qu'on ne doit ni les restreindre ni les comprimer.

Voilà en dehors de l'attrait de curiosité d'une telle cérémonie, les raisons qui nous ont fait publier ces quelques notes. »

Nous lisons dans le *Petit Colon* du 22 novembre 1888 : **ENTERREMENT SPIRITE A ALGER.** — « Dimanche dernier, 18 courant, Mme Michel Lovéra, décédée en sa villa, village d'Isly, a été enterrée suivant les usages spirites. Les cordons du drap mortuaire étaient tenus par des dames. Ce drap est de couleur bleu clair ; il est orné de franges et de glands en argent ; sur le milieu brille un soleil d'or, entouré de la double inscription : « Hors de la charité pas de salut ; Spirites d'Alger. »

Un long cortège, composé en partie de dames, attirait les regards des curieux, très nombreux sur son passage ; des prières ont été lues, tant à la levée du corps que sur la tombe, par M. Carbonnel, instituteur honoraire, officier de l'instruction publique.

Quoique étranger à cette doctrine, dont les adeptes sont très nombreux, dit-on, à Alger, nous croyons que, cette catégorie de libres penseurs, est appelée à porter un rude coup aux enterrements cléricaux qui forment le principal point visé par tous les libres penseurs.

Nous devons constater que cette croyance vient de faire son apparition officielle à Alger, elle s'est affirmée publiquement. Ses adeptes prétendent apporter leur appoint à l'œuvre du progrès et de civilisation que poursuivent les vrais philosophes et les penseurs ; ils nous disent que le progrès social et l'amélioration du sort des travailleurs font partie du programme spirite. »

La famille Michel Lovera, estimée à juste titre comme l'une des plus honorables de notre grande colonie, connue en même temps pour ses croyances spirites, est dévouée à notre philosophie ; le père, la mère, le fils n'ont jamais cessé de prêcher d'exemple, et de faire la plus active et la plus sage des propagandes.

Leur société attire des hommes éclairés, haut placés, qui en suivent les travaux avec une attention et un intérêt soutenus.

Mme Lovera mère, depuis très longtemps malade, supportait ses souff-

frances avec un courage stoïque, car elle connaissait le pourquoi de la vie ; son courage et celui de sa famille était à toute épreuve, et la séparation, si pénible, s'est faite doucement pour ces âmes élevées, convaincues de la survivance de l'âme et de la possibilité des rapports entre incarnés et désincarnés.

Le dimanche, 18 novembre, la foule se massait en silence, et se découvrait avec respect, devant les amis de la morte qui suivaient la dépouille mortelle ; les rues principales de la ville ont été traversées ainsi, et la curiosité excitée, chacun de se demander ce que visaient les inscriptions spirites ; en somme, bon accueil a été fait à ce second enterrement spirite par toute la population algérienne.

Nos amis adresseront comme nous, un souvenir fraternel à Mme Lovera et à sa famille.

Notre frère PIERRE DUPUIS, timonier à bord de l'*Amiral-Duperré*, est décédé aux îles d'Hyères, à l'âge de 19 ans ; son frère aîné était mort à l'âge de 17 ans. Ce jeune homme intelligent, bon et dévoué, parti pour l'érativité, laisse seuls un père et une mère dévoués à nos doctrines philosophiques ; les groupes qui feront l'évocation de P. Dupuis, voudront bien envoyer la réponse obtenue à Mme Catherine Dupuis, Ile de Bréhat, Côtes-du-Nord, la pauvre mère qui attend cette consolation, et à laquelle nous adressons toute notre sympathie.

AVIS : La Commission exécutive du Congrès de Barcelone a fait imprimer le compte rendu du Congrès ; nous avons reçu le 18 novembre dernier sa traduction en français ; nous remercions le traducteur qui a dû mettre toute sa bonne volonté pour accomplir ce dur travail dont nous devons envoyer un double à nos amis d'Italie. Or le traducteur a fait ce que nous ferions nous-mêmes si nous traduisions la belle langue espagnole, il nous laisse des mots et des phrases complètes à redresser, travail de patience lorsqu'il faut ne pas être Traditore Tradutore.

Nos amis Hoffmann, Ungher, Chiaia, devront attendre cette revision pour la retraduire en italien, ce que nous regrettons doublement, et pour nous et pour eux, quelque actif que nous puissions être.

Nos lecteurs devront patienter, car nous sommes désolés de ce retard inattendu.

La Commission exécutive vend 2 fr. 50 une grande photographie représentant le bureau des membres du Congrès et des délégués qui ont pu se placer pour la pause ; nous l'enversons aux personnes qui la demanderont à notre librairie, 1, rue de Chabanais. En vente aussi, pour la Commission exécutive de Barcelone, une photographie de 30 centimètres, reproduction d'un dessin à la plume dû à M. Ferry, représentant la salle du Congrès pendant l'une de ses séances de nuit. C'est frappant d'actualité : 0 fr. 60.

L'*Union spiritualiste de Liège* a édité un almanach pour 1889 très intéressant, de 66 pages ; notre librairie en a un dépôt. 20 centimes, port payé. Il faut secourir nos frères de Liège.

Le Gérant : H. JOLY.